

Avis officiel

Suite aux discussions relatives à la vignette fiscale, relevant de la compétence du ministère des Finances, il convient de préciser la nouvelle teneur de la législation en vigueur depuis janvier 2007.

En effet, le règlement grand-ducal du 22 décembre 2006 portant exécution des mesures d'application de la loi du 22 décembre 2006 promouvant le maintien dans l'emploi et définissant des mesures spéciales en matière de sécurité sociale et de politique de l'environnement (Accord tripartite) dispose en son article 3 (3) que «la vignette est à tenir avec les autres papiers de bord tel que prescrit par l'article 70 de l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques» (Code de la Route).

De plus, l'article 12 de ce même règlement grand-ducal modifie l'article 70 point 6 du Code de la Route en supprimant l'obligation de «fixer la vignette fiscale dans l'angle inférieur de la partie intérieure droite du pare-brise du véhicule».

Partant, il suffit dorénavant de garder la vignette fiscale avec les autres papiers de bord afin de pouvoir l'exhiber lors d'un contrôle de la circulation routière et le placement dans le pare-brise n'est plus obligatoire.

Communiqué par le ministère des Transports

Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle**Lycée technique des Arts et Métiers de Luxembourg****Poste vacant**

Le Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle se propose de recruter pour les besoins du Lycée technique des Arts et Métiers de Luxembourg

1 employé de bureau de la carrière B1 (m/f) à tâche partielle de vingt (20) heures par semaine, avec effet immédiat

Missions

Tâches administratives diverses dans le secrétariat du lycée: accueil, classement, secrétariat, comptabilité

Profil

Les candidats, âgés de 18 ans au moins, doivent avoir accompli avec succès trois années d'études dans l'enseignement public luxembourgeois, soit dans l'enseignement secondaire, soit dans l'enseignement secondaire technique, ou bien présenter un certificat sanctionnant des études reconnues équivalentes par le ministre de l'Education Nationale

Préférence sera donnée aux

candidats ayant des connaissances approfondies en informatique. La maîtrise de l'environnement Windows NT 4 et des logiciels MS Office (Access, Excel, Winword) est considérée comme avantage.

En outre, les candidats doivent

- savoir travailler de façon autonome
- avoir le sens de responsabilité
- avoir le contact aisé avec les élèves et avec les enseignants
- s'intégrer dans l'équipe technique et administrative du lycée

Pour tout renseignement supplémentaire, les candidats voudront s'adresser au secrétariat du Lycée technique des Arts et Métiers, Tél.: 46 76 16 204.

Les candidats présenteront leur demande avec curriculum vitae à Monsieur le Directeur du Lycée technique des Arts et Métiers, 19, av. Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, pour le **26 février 2007** au plus tard.

Ministère des Travaux publics**Administration des Bâtiments publics****Division de la Gestion du Patrimoine****Avis d'adjudication**

Ouverture de la soumission: **jeudi 08 mars 2007 à 10:00 heures**, Administration des Bâtiments publics, 10, rue du St-Esprit à L-1475 Luxembourg

Lycée Robert Schuman à Luxembourg

Objet: **plâtreries et constructions sèches**

Envergure:

- Enduits au plâtre: env. 1.500 m²
- Cloisons et habillages

- Muraux en plaques de plâtre: env. 175 m²
 - Caissons en plaques de plâtre dont sous-face acoustique: env. 375 m²
 - Faux-plafonds en plaques de plâtre acoustiques: env. 800 m²
 - Faux-plafonds acoustiques et hygiéniques: env. 60 m²
 - Cloison mobile en bois: env. 30 m²
 - Portes coulissantes en bois à encaster dans des cloisons: env. 20 m²
 - Stores métalliques (volets roulants): env. 15 m²
- Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires. Début/Durée prévisible: La durée des travaux est de 55 jours ouvrables à débiter mi-mai 2007.

Les intéressés sont tenus d'introduire leur candidature écrite au minimum 24 heures avant de retirer le dossier de soumission à

L'Administration des Bâtiments publics
"Soumissions"
Boîte postale 112
L-2011 Luxembourg
Télécopieur: 46 19 19-555

Les plans, cahiers des charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration à partir du jeudi 15 février 2007.

Les offres portant l'inscription 'Soumission pour les travaux de plâtreries et constructions sèches à exécuter dans l'intérêt du Lycée Robert Schuman à Luxembourg' sont à remettre à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

Il ne sera procédé à aucun envoi de bordereau.

Luxembourg, le 08 février 2007
Le ministre des Travaux publics
Claude Wiseler

Ministère des Travaux publics**Administration des Bâtiments publics****Division de la Gestion du Patrimoine - Diekirch****Avis d'adjudication**

Ouverture de la soumission: **vendredi 16 mars 2007 à 10:00 heures**, Administration des Bâtiments publics, 10, rue de l'Hôpital à Diekirch

Transformation de trois pavillons de logement à la Caserne militaire à Diekirch

Objet: **Travaux de peinture**

Envergure:

papier intissé & peinture latex sur plafonds: 3.000 m²

peinture latex sur murs 8.500 m²

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

Début/Durée prévisible: Le début des travaux est prévu pour fin mai 2007.

La durée prévisible des travaux est de 75 jours ouvrables en deux phases.

Les intéressés sont tenus d'introduire leur candidature écrite au minimum 24 heures avant de retirer le dossier de soumission à

L'Administration des Bâtiments publics
"Soumissions"
Boîte Postale 70
L-9201 Diekirch
Télécopieur: 80 39 93

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à titre gratuit du jeudi 15 février 2007 au vendredi 9 mars 2007.

Les offres portant l'inscription 'Soumission pour les travaux de peinture à exécuter dans l'intérêt de la transformation de trois pavillons de logement à la Caserne militaire à Diekirch' sont à remettre

à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

Il ne sera procédé à aucun envoi de bordereau.

Luxembourg, le 14 février 2007

Le ministre des Travaux publics
Claude Wiseler

**Appel de candidatures**

Date limite de dépôt des candidatures: vendredi 09 mars 2007 à heures.

Procédure: Restreinte
Belval/Esch-sur-Alzette

Objet du marché: **Travaux de gros-oeuvre pour la transformation des anciens vestiaires des hauts fourneaux pour les besoins d'un incubateur d'entreprises à Belval.**

Envergure:

Démolition de structures béton, volume bâti +/-600m³

Découpe et forage de dalles +/-650ml

Sablage de surfaces en béton +/- 6.000m²

Travaux de bétonnage 430m³

Travaux de maçonneries +/- 3.000m²

Travaux d'étanchéité et isolation +/- 1.750m²

Durée prévisible: 6 mois à compter de l'attribution du marché.

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre: F

Situation juridique - références requises:

Certificat d'inscription au registre professionnel et au registre de commerce, déclaration sous serment ou certificat dans les conditions prévues par la législation de l'Etat membre où il est établi.

Certificat délivré par l'autorité compétente de l'Etat membre où il est établi, selon lequel le prestataire est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale et au paiement vis-à-vis des administrations des contributions directes et des administrations des contributions indirectes.

Déclaration concernant le chiffre d'affaires réalisé par l'entreprise au cours des 3 derniers exercices. Le chiffre d'affaire moyen sera au minimum de 6.000.000.- €.

Copie des comptes annuels certifiés des 3 derniers exercices.

Attestation de souscription à une assurance responsabilité civile et professionnelle.

Liste des travaux exécutés au cours des 3 dernières années, y compris le nom du maître de l'ouvrage, le nom des architectes, bureaux d'études, le montant des travaux et les dates y relatives.

Références en béton vue et béton architectonique.

Une note présentant le candidat (titres, qualifications) et le personnel occupé.

Date d'envoi du présent avis au Journal Officiel de l'U.E.:
12/02/2007

Esch-sur-Alzette,
le 14 février 2007

Germain Dondelinger

Président du Conseil d'Administration

